

Conditions générales de vente Lohmann & Rauscher AG

1. La gamme de produit est susceptible de changer à tout moment. Les produits présentés par Lohmann & Rauscher dans le catalogue, sur les prospectus ou sur internet ne le sont qu'à titre informatif et ne constituent en rien une offre à caractère obligatoire.
 2. Les tarifs de la liste de prix sont indicatifs, sous réserve de toute modification tarifaire, changement de condition ou amélioration technique des produits.
 3. Tous les envois sont effectués à la responsabilité de l'acheteur.
 4. Le lieu d'exécution pour la livraison et le paiement est 9014 St. Gall.
 5. Conditions de paiement: 30 jours nets. Sur rappels des factures échues, nous facturons un intérêt de 5 %, tout comme les frais de rappel de Fr. 20,-.
 6. Livraisons échelonnées: Pour les livraisons partielles imputables à Lohmann & Rauscher, le rabais accordé correspond à une livraison unique.
 7. Les dysfonctionnements de toutes sortes comme les grèves, les incendies, les guerres, les pénuries de matière première et les événements de violence extrême dégagent Lohmann & Rauscher de toute obligation de livraison ponctuelle pour toute la durée dudit événement.
 8. Si une augmentation tarifaire a lieu alors qu'un contrat de longue durée est encore en cours, les nouveaux tarifs seront appliqués aux quantités restant à livrer. Dans ce cas, l'acheteur dispose d'un droit de résiliation du contrat dans le mois suivant l'annonce de l'augmentation.
 9. Le solde des articles non retirés à la fin du 12e mois doit être livré et perçu aux tarifs et conditions en vigueur à ce moment-là.
 10. Les réclamations doivent être émises dès la réception de la marchandise. Si un défaut de fabrication est constaté ou qu'un matériau inadapté a été utilisé, Lohmann & Rauscher s'engage à améliorer ou remplacer dès que possible la marchandise par un produit. Toute autre réclamation de la part de l'acheteur, notamment de dommages ou de résiliation du contrat, est exclue.
 11. Des frais de traitement à la hauteur des désagréments causés seront appliqués aux retours de marchandise qui n'imputeraient pas Lohmann & Rauscher. Les frais de traitement dépendent de la valeur de la marchandise et s'établissent comme suit:

jusqu'à Fr. 100:	Fr. 10,-
jusqu'à Fr. 500:	Fr. 50,-
à partir de Fr. 500:	Fr. 80,-

Toute marchandise stockée trop longtemps ou invendable ne saurait être reprise (cf. règlement de retour).
 12. Les commandes sur mesure sont facturées au cas par cas et ne peuvent pas être reprises. L'acheteur accepte toute livraison excédentaire ou incomplète de 10 % par rapport à ce qui était prévu.
 13. Le matériel de conditionnement n'est pas repris.
 14. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur toutes les conditions antérieures.
 15. Tout autre condition énoncée par l'acheteur n'est valable que si Lohmann & Rauscher l'a expressément approuvée par écrit.
 16. Tribunal compétent: 9014 St. Gall
- Les prix publics sont fournis à titre indicatif.
- Septembre 2021

Conditions Lohmann & Rauscher AG à partir de septembre 2021

Critère	Hôpital · maison de soins · soins à domicile · grossiste · pharmacie	Médecin · thérapeute
Base tarifaire	En gros	Médecin
Paielement	30 jours nets	30 jours nets
Montant minimal de facture	50,- Fr	50,- Fr
Livraison franco de port	250,- Fr	150,- Fr
Supplément livraison rapide	Conformément au tarif postal	Conformément au tarif postal
Petites livraisons	Entre 50,- Fr et 250,- Fr, les frais d'envoi sont de 12,- Fr	Entre 50,- Fr et 150,- Fr, les frais d'envoi sont de 12,- Fr
Supplément palette	Un supplément de 7,- Fr par palette sera facturé en compensation de la RTLP (redevance sur le trafic lourd dépendant des prestations) et des coûts liés à la gestion des palettes	Un supplément de 7,- Fr par palette sera facturé en compensation de la RTLP (redevance sur le trafic lourd dépendant des prestations) et des coûts liés à la gestion des palettes

Règlement relatif aux retours de Lohmann & Rauscher AG

Réf.	Type de retour	Règle	Remboursement
a	Commande erronée	Marchandise reprise dans les 10 jours	Remboursement complet, moins les frais liés aux désagréments subis de Fr. 10,- jusqu'à Fr. 80,-
b	Suite à une réclamation, la marchandise est défectueuse	La marchandise est reprise	Remboursement complet et remplacement
c	Le client souhaite renvoyer des produits manufacturés individuellement	Marchandise non reprise	Aucun remboursement
d	Produits qui ont déjà été portés, comme par ex. les bas compressifs médicaux/bas de soutien ou bandages orthopédiques, qui conformément aux prescriptions ne peuvent être ni échangés ni repris.	Marchandise non reprise	Aucun remboursement
e	Produits dont le label ou l'étiquette du produit ont été enlevés (p.ex. bas compressifs médicaux/bandages orthopédiques).	Marchandise non reprise	Aucun remboursement
f	Le produit a été supprimé du programme de vente actuel.	Marchandise non reprise	Aucun remboursement

Réf.	Réglementations supplémentaires pour les produits qui ont été portés à même à la peau (par ex. bas/bandages):
a	Les réclamations ne sont acceptées que sur présentation de la marchandise accompagnée du bordereau d'expédition.
b	Les marchandises portées doivent être lavées avant d'être renvoyées et si possible se trouver dans l'emballage original.
c	En cas de confection sur mesure les réclamations et les retours doivent être réalisés au plus tard dans un délai de 4 semaines après réception.
d	Le personnel qualifié qui prend les mesures du bas compressifs médicaux sur le patient est responsable des mesures en cas de commandes similaires ou de nouvelles commandes. Les mesures réalisées correctement seront facturées au client.